



# *Union Départementale des Syndicats Confédérés CGT d'Indre-et-Loire*

---

## **Communiqué de presse**

### *Avenir de l'aéroport de Tours*

Le CODEV (le Conseil de Développement de Tours Métropole) a émis un avis sur l'avenir de l'aéroport de Tours. Il a retenu le projet de diversification.

Ce projet, bien que ce soit le moins mauvais, comporte néanmoins des lacunes.

En premier lieu, la CGT partage l'analyse portée dans l'avis sur l'aménagement du territoire sur le nord de Tours, à savoir sur le développement sans cohérence de cette zone.

En effet, ce territoire s'est développé au coup par coup, privilégiant les centres commerciaux et les franchisés, le tout routier, sans permettre une réelle vie de quartier pour les habitants.

Pour le devenir de l'aéroport en tant que tel, la CGT privilégie le transport ferroviaire, mode de transport répondant mieux au défi climatique. Pour autant, la question des transports doit être abordée en cohérence à l'échelle régionale, interrégionale et nationale.

C'est pour cela que la CGT s'interroge qu'il n'est fait, à aucun moment, référence à l'aéroport de Châteauroux.

Les politiques publiques doivent être abordées en coopération et non sous l'angle de la concurrence.

La CGT porte au niveau départemental et régional le développement sur l'aéroport de Châteauroux, du fret aérien, la déconstruction d'aéronef, la maintenance, etc...

C'est bien cette complémentarité qu'il faut continuer de développer pour redynamiser l'économie du Sud de la Région. Cela suppose de réouvrir la ligne Loches-Châteauroux qui compléterait la ligne Tours-Loches, ainsi délester la RD 943.

La CGT insiste sur les conditions sociales des salariés. Actuellement, seule la compagnie low-cost Ryanair utilise régulièrement l'aéroport de Tours. Inutile de rappeler ici les conditions de travail des salariés de cette entreprise Irlandaise, qui s'affranchit de la réglementation sociale et fiscale française.

C'est aussi les conditions sociales qui sont à améliorer sur le site de Tours lui-même qui est assuré quasi-exclusivement par de la sous-traitance (nettoyage, sécurité).

Actuellement, l'aéroport de Tours bénéficie d'argent public important ; les pouvoirs publics doivent garantir un haut niveau social, tout en recherchant d'autres opérateurs plus vertueux.

Les politiques publiques doivent s'efforcer d'allier bien-être des habitants (riverains de l'aéroport), développement économique et écologie et non simplement se soumettre à des prévisions de croissance du trafic aérien.

Saint-Avertin, le 6 mars 2019

---

**Maison des Syndicats – 18, rue de l'Oiselet – 37550 Saint Avertin**

**Adresse postale : BP 60425 – 37174 Chambray les Tours cedex**

**Tél. Standard : 02 47 38 53 81 – Fax : 02 47 38 89.39 – E mail : [ud37@cgt.fr](mailto:ud37@cgt.fr) – Site : [www.ud37.cgt.fr](http://www.ud37.cgt.fr)**